ART. 47 DUOVICIES N° 219

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2011

LOI DE FINANCES POUR 2012 (Nouvelle lecture) - (n° 4028)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 219

présenté par M. Carrez, Rapporteur général au nom de la commission des finances

ARTICLE 47 DUOVICIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer l'article 47 duovicies adopté à l'initiative du Sénat.